

Domaine : Santé

Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé du module : *Professionnalité Infirmière Emergente-Posture Réflexive 1.1 TP* 2024-2025

Code : S.SI.370.1507. F.23

Type de formation : Bachelor

Niveau : Module de base

Type : Module principal

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Semestre d'automne
- Semestre de printemps
- Autre :

2. Organisation

Crédits ECTS : 3 ECTS

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques : Anglais

Exigences liées à la fréquentation de la formation : La présence au cours est obligatoire

3. Prérequis

Avoir validé le module

Avoir suivi le module

Pas de prérequis

Autre :

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

A. Rôle d'Expert·e : Compétences Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6

B. Rôle de Communicatrice·eur : Compétences Bb1 Bb2 Bb3 Bb4

C. Rôle de Collaboratrice·eur : Compétences Cb1 Cb2 Cb3 Cb4

D. Rôle de Leader : Compétences Db1 Db2 Db3 Db4

E. Rôle de Promoteur·rice de la santé : Compétences Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

F. Rôle d'Apprenant·e et de formatrice·eur : Compétences Fb1 Fb2 Fb3 Fb4

G. Rôle de Professionnel·le : Compétences Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

Objectifs généraux d'apprentissage

Apprentissages critiques :

- Amorcer son déploiement postural à partir de son profil personnel/professionnel préexistant
- Apprécier (juger, mesurer, distinguer sa valeur) le soi infirmier en cours de construction (processus de développement professionnel et personnel)

5. *Contenus et formes d'enseignement*

Contenus

- La professionnalisation du sujet en formation et l'identité professionnelle
- La professionnalité émergente, développement professionnel, déploiement postural
- L'éthos professionnel, le soi professionnel
- La réflexivité
- Le partenariat en formation
- L'intégrité et l'éthique professionnelle
- Les éléments clés pour concevoir une carte conceptuelle pour son usage en formation
- Le projet de formation infirmière
- L'accompagnement dans l'apprentissage des sciences de la santé
- Le soi infirmier et la théorie de la transition selon Meleis
- Les outils de professionnalisation
- L'engagement en BSI
- La socialisation estudiantine et le positionnement proactif en développement

Modalités pédagogiques

- | | | |
|---|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours magistral | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input type="checkbox"/> Atelier/laboratoire | <input type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input type="checkbox"/> Modalité digitale | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (préciser) : Jeux de rôles, entretien pédagogique, édification d'un portfolio et autoconfrontation simple activité | |

6. *Modalités d'évaluation et de validation*

- | | | |
|---|--------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Ecrit sur table | <input type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |

Le module est validé si l'étudiant.e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant.e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant.e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisées dans le syllabus ou document équivalent. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant.e.s au plus tard le jour de la présentation du module.

7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation Remédiation possible Pas de remédiation
 Examen complémentaire Travail additionnel

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant.e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un.e étudiant.e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

8. Remarques

9. Bibliographie principale

- Code déontologique du CII pour la profession infirmière*. Conseil international des infirmières, 2021.
- Clot, Y. (2000). La formation par l'analyse du travail : pour une troisième voie. In B. Maggi (Éd.), *Manières de penser, manières d'agir en éducation et en formation* (pp. 133-156). Presses Universitaires de France.
- Jorro A, De Ketele J.-M. (2011). *La professionnalité émergente : quelle reconnaissance ?* De Boeck.
- Meleis, A. I. (Éd.). (2010). *Transitions theory: middle-range and situation-specific theories in nursing research and practice*. Springer Publishing Company.
- Perrenoud, P. (2001). *Développer la pratique réflexive dans le métier d'enseignant*. ESF
- Phaneuf, M. (2016). *La relation soignant-soigné : l'accompagnement thérapeutique* (2e éd.). Chenelière Education.
- Schön, D.A., (1994). *Le praticien réflexif. A la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel*. Les éditions Logiques
- Wittorski, R., (2008). *La professionnalisation*. *Savoirs : revue internationale de recherches en éducation et formation des adultes*, (n° 17) (2), 9-36. <https://doi.org/10.3917/savo.017.0009>

10. Enseignant.e.s

Membres du PER (personnel d'enseignement et de recherche) de HESAV et chargé.es de cours selon expertise.
Responsable de module : Mme Milena Donadeo Fadda

Descriptif validé le 12.09.2024, par la Doyenne, Gora da Rocha

